

Procès verbal

Séance publique du conseil municipal du 12 mai 2016

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note pour chaque dossier et adressée le 4 mai 2016.

La séance publique est ouverte à 20h00 sous la présidence de Monsieur AIGNEL Jacky, maire.

A l'ouverture de séance :

Nombre de conseillers	
En exercice	101
Présents	60
Pouvoirs	6

Le 12 mai 2016, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni au Centre Culturel Mosaïque de Collinée, sur convocation en date du 4 mai 2016 adressée par Monsieur AIGNEL Jacky, maire et sous la présidence de Monsieur AIGNEL Jacky, Maire.

Etaient présents : AIGNEL Françoise, AIGNEL Jacky, AIGNEL Jean Yves, AIGNEL Maryline, AVENEL Josiane, BADOUAL Louissette, BECKER Patrick, BESNARD Daniel, BEUNEL Nicolas, BIZEUL Mathieu, BUHAN Pierre Yves, CARADEUC Pierre, CHAPIN Bernard, CHERDEL Franck, CHEREL André, CHERIAUX Alain, COLLET Denis, COLLET Nicole, COLLEU Rémi, COMMAULT Michel, COUPE Christian, DABOUDET Gérard, de LEUSSE Pierre, FABLET Michel, GORDON Linda, GREPAT Daniel, GRIPPAUDO Marie Thérèse, HANDAYE Olivier, HINGANT Arlette, LABBE Jean Luc, LEFEUVRE Daniel, LEJEUNE Jean François, LOUAIL-URVOY Annie, MASSOT Marie Thérèse, MICHEL Philippe, MOISAN Michel, OLIVROT Jean-Paul, PELAN Martine, PERRIN Claude, PERRIN Yvon, POIDEVIN Chantal, POILVERT Jean Pierre, PRESSE Nathalie, PRISE Hubert, PRISE Marylène, RAULT Delphine, RAULT Gilles, RECOURSE Yvon, RIOLON Bruno, ROBERT Loïc, ROCABOY Roselyne, ROUILLE Guy, ROUILLE Sylvie, SIMARD Yveline, SOULABAIL Béatrice, SOULABAILLE Nathalie, TARDIVEL Alain, ULMER Michel, VERON Marie Hélène, WATTEBLED Christian,

Etaient absents en ayant donné pouvoir : BEUREL Yvon ayant donné pouvoir à PRISE Marylène, CARADEUC Gilles, ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, LEMAITRE Anne Marie ayant donné pouvoir à PALAN Martine, NOGUES Marc ayant donné pouvoir à CHAPIN Bernard, FONTAINE Jocelyne ayant donné pouvoir à FABLET Michel, WITTAMORE Philip ayant donné pouvoir à ULMER Michel.

Etaient excusés : BRISSE Véronique, DIEULESAINT Karine, FISSEUX GADAIS Sylvie, LEBRETON Danielle, ROCHARD Eric, ROUXEL Stéphanie, SAUVE Joseph.

Etaient absents : AIGNEL Jocelyne, AVELINE Catherine, BERRUYER Jacques, BERTRAND David, BRIEND David, CHEVALIER Pascal, COLLEU Patrick, COMMAULT Gilles, HARNOIS Christophe, HENRY Olivier, HUBERT Jessica, HUET Alain, KERDRAON Ronan, KERSANTE Serge, LE CERF Jean, LEBON Jeremy, LESAGE Bernard, LETONDEUR Martine, MOISAN Valérie, PLESTAN Eric, ROBERT Bernard, RUELLO Loïc, SAGORY Julien, SCEUIL Fabienne, SOULABAILLE Thomas, TERTRE Rémy, THOMAS-NUSSBAUMER Séverine, UZURET Chantal.

Secrétaire désigné avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance : HINGANT Arlette.

1 Décisions prises par le maire

Service	Objet	Montant
Services Techniques	Avenant n° 1 au marché relatif à la construction d'un espace récréatif intergénérationnel et d'une halle multi-sports : Maitrise d'œuvre	4970,00 HT
Services techniques	Avenant n° 1 au marché des maisons solaires : lots revêtements de sol – entreprise Jouet	940,50 € HT
Services techniques	Devis relatif à la fourniture de signalétique par l'entreprise Sigaux Giraud	855,37 € HT

Mairie déléguée	parcelle	superficie	prix de vente	type de bien		
Plessala	AC 13 - 14	128 = 49 M ²	127 000€ + Frais notaires		sans objet	09/03/2016
Plessala	AD 40	1248 M ²	65 000€ + F négociation+F d'acte		sans objet	09/03/2016
St-Gilles du Mené						
e Gouray						

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal afin de présenter le point 3 de l'ordre du jour « Education » en début de séance.

Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité.

2 Education :

Horaires et tarifs de garderies :

Sur proposition du Maire adjoint en charge de l'éducation, le conseil municipal est invité à se prononcer sur la tarification et horaires des garderies périscolaires de 7h00 à 7h30 :

	Quotient familial mini	Quotient Familial maxi	7h00-7h30	7h30 – au début de l'école	A la fin de l'école – 17h30 goûter compris	17h30-18h00	18h00-18h30	18h30-19h00
Tranche 1	0€	567€	0,35€	0,70 €	1,10 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €
Tranche 2	568€	727€	0,41€	0,82 €	1,22 €	0,41 €	0,41 €	0,41 €
Tranche 3	728€	921€	0,47€	0,94 €	1,34 €	0,47 €	0,47 €	0,47 €
Tranche 4	922€	1126€	0,56€	1,12 €	1,52 €	0,56 €	0,56 €	0,56 €
Tranche 5	+ de 1127€		0,62€	1,23 €	1,63 €	0,62 €	0,62 €	0,62 €

Pour : 65

Subventions aux OCCE :

Sur proposition du Maire adjoint en charge de l'éducation, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'aide financière attribuée aux écoles publiques pour le matériel pédagogique. La délibération du 14 avril 2016 stipulait que l'aide de 70€ par enfant pour l'année scolaire 2016/2017 soit versée sur le compte de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (O.C.C.E.). Après vérification, le compte de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (O.C.C.E.) ne peut pas recevoir cette aide.

Pour : 65

Il est proposé que le service éducation gère par site l'aide allouée de 70€ par élève pour l'année scolaire 2016/2017.

Tarification des repas servis lors des pique-niques scolaires :

Sur proposition du Maire adjoint en charge de l'éducation, le conseil municipal est invité à se prononcer sur la tarification des pique-niques pour :

- les élèves : 2,61€
- les enseignants : 5,20€
- les accompagnateurs : gratuits

Pour : 65

Danielle Le Breton et Nathalie Soulabaille intègrent le conseil municipal.

Aide au financement du BAFA

Pour 67

Sur proposition du maire adjoint en charge de l'éducation, il est proposé d'accorder une aide au jeunes qui résident sur la commune et souhaitent passer leur BAFA (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur).

Sur présentation d'un dossier, une aide de 850 € serait accordée à 2 jeunes par an. Ces candidats devraient ensuite intégrer l'équipe d'animation des accueils de loisirs communaux deux étés. Il est proposé d'accorder une aide de 250 € aux autres jeunes qui passent leur BAFA.

Pour 67

Subvention à l'école de Saint Gilles du Mené pour classe de découverte

Sur proposition du Maire adjoint en charge de l'éducation, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 3 153,00 € à l'école de Saint Gilles du Mené pour les classes de découverte.

Martine Pelan quitte la séance.

3

Développement durable

Travaux sur chaufferies :

Ce point est reporté au conseil du mois de juin 2016

Audit thermique de l'école de Collinée :

Ce point est reporté au conseil du mois de juin 2016

Pour : 65

Projet de ruchers communaux :

Dans le cadre du projet « Territoire à énergie Positive pour la croissance verte », une des actions consiste à mettre en place « une apiculture durable, participative et citoyenne » par l'implantation de ruchers sur le territoire communal (sur les communes déléguées de Collinée, Langourla et Plessala).

Dans le but d'assurer le suivi et proposer des animations de qualité auprès du public (grand public, ou scolaire), un projet de convention sur 3 ans entre Martial Vivier, apiculteur au Gouray et la Commune a été élaboré, moyennant une participation financière de la commune de 21 895,20 € TTC (8 248,80 € pour 2016 et 6 823,20 € pour les 2 suivantes)

Etude de simulation des consommations électriques du territoire :

Ce point est reporté au conseil du mois de juin 2016

4

Finances et ressources humaines :

Pour : 65

Tarifs des transports scolaires :

déplacements domicile – école/lycée/collège

car de Collinée	Collège	115€/année scolaire
car du Gouray	lycée	1,32€/jour
car du Gouray	école primaire	1,22€/jour

gratuité des transports entre écoles primaires

autres déplacements

		TARIFS CHAUFFEUR				TARIFS KILOMETRIQUES
		DEPLACEMENT JOUR DE SEMAINE		DEPLACEMENT DIMANCHE ET JOURS FERIES		
		FORFAIT MINIMUM FACTURE 3H à 22€/HEURE	DEPLACEMENT DE PLUS DE 3 HEURES	FORFAIT MINIMUM FACTURE 3H à 44€/HEURE	DEPLACEMENT DE PLUS DE 3 HEURES	
car de Collinée	Budget commune pour déplacements périscolaire et scolaire	sur décompte				0,80€/km
	Autres demandes : associations/ collège/ EHPAD/ CCAS	66€	22€/H	132€	44€/H	
car du Gouray	déplacements périscolaires- scolaires et autres	sur décompte				0,62€/km

Participation à la mission locale du Centre Bretagne :

Le conseil municipal valide l'adhésion de la commune à la mission locale du centre Bretagne. La cotisation 2016 est fixée à 1,00 € par habitant soit 6 584,00 €.

Pour : 65

Mobilier de la halle récréative du Gouray :

Le conseil municipal valide l'offre mieux disante de la société Comat et Valco pour un montant de 4 395,72 € TTC pour la fourniture de 20 tables, 40 bancs et 2 chariots de transport.

Pour : 65

Durée des amortissements :

Le conseil municipal valide :

- Le principe de limiter l'amortissement aux biens qui doivent obligatoirement être amortis
- Fixe la durée des amortissements

Décisions modificatives :

Pour : 65

Budget général :

Opération relais des services publics : + 70 000
Dépenses imprévues : - 70 000

Pour : 65

Budget station carburant :

Frais d'insertion : + 5 000
Installation, matériel et outillages : - 5 000

Pour : 65

Budget chaufferies :

Frais d'étude : + 48 500
Frais d'insertion : + 1 500
Installations, matériel et outillage : - 50 000

Pour : 65

Budget immobilier d'entreprises :

Section de fonctionnement :
Subventions exceptionnelles : - 1 000
Immobilisations corporelles : + 1 000
Section d'investissement :
Constructions : + 26 000
Emprunt : + 26 000

Modification du tableau des effectifs :

Pour : 65

- Création de 2 emplois permanents à temps complet d'adjoint d'animation de 2ème classe,
- Suite à avancement de grade : création d'un poste à temps complet d'ATSEM principal de 1ère classe,
- Suite à réussite d'un concours : création d'un poste à temps complet d'ATSEM 1ère classe,
- Suite à une promotion interne : création de 2 postes à temps complet d'agent de maîtrise,
- Suite à avis favorable du Comité Technique Départemental en date du 26 avril 2016 : augmentation de la durée hebdomadaire de service d'un adjoint administratif principal de 2ème classe, passage de 21/35h à 35/35h, à compter du 1er janvier 2016,
- Suppression à compter du 1er mai 2016 de 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (4/35)
- Suppression d'un poste d'animateur principal de 1ère classe à temps complet

Pour : 65

Indemnités de régies :

Le conseil municipal adopte les indemnités annuelles et la nouvelle bonification indiciaire attribuée aux régisseurs.

5

Environnement :

Pour : 65

Règlement du service assainissement :

Sur proposition du Maire, le conseil municipal est invité à se prononcer sur le règlement du service de l'assainissement collectif de la commune nouvelle Le Mené

Le règlement, consultable en mairies s'applique pour les communes déléguées en régie c'est-

à-dire Collinée, Le Gouray, Plessala, Saint Gilles du Mené et Saint Gouéno, Saint Jacut du Mené.

Pour : 65

Règlement du service eau potable :

Sur proposition du Maire, le conseil municipal est invité à se prononcer sur le règlement du service de l'eau potable de la commune nouvelle.

Le règlement, consultable en mairies s'applique pour les communes déléguées en régie c'est-à-dire Collinée, Le Gouray, Saint Gilles du Mené et Saint Gouéno.

Pour : 65

Consultation : marché « renouvellement réseau eau » sur la commune déléguée de Collinée

Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour organiser la consultation relative aux travaux prévus rue au Juif, rue des Tisserand, rue St Guillaume et Place de la Cohue (environ 400 mL). Le montant des travaux est estimé à 76 490 €.

6

Vie municipale :

Schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2016 relatif à la liste des communes inscrites dans le projet de périmètre de la communauté de communes issue de la fusion de la CIDERAL, du Hardouinai Mené et des communes de Le Mené et Mûr de Bretagne.

Il rappelle que les communes sont tenues de faire part de leur avis dans un délai de 75 jours à compter de la réception du présent courrier. A l'issue de la consultation, le Préfet prendra un arrêté définitif de périmètre qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver l'arrêté préfectoral en date du 29 avril 2016.

Pour : 28

Abst : 4

Contre : 33

Pour : 65

Règlement intérieur du conseil municipal :

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le projet de règlement intérieur.

Après en avoir donné lecture, il le soumet à l'approbation de l'assemblée.

Le règlement intérieur est consultable en mairies

Pour : 65

Adhésion au CAUE :

Le maire rappelle au conseil municipal que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Côtes d'Armor apporte une mission de conseil aux communes.

Il propose que la commune Le Mené renouvelle son adhésion pour un montant de 0.10 € / habitant soit 658,40 € pour l'année 2016.

7

Travaux

Avenant au plan de financement de la réhabilitation du bourg de Saint Gouéno :

Le conseil municipal est invité à modifier le plan de financement adopté le 11 février 2016 :

Emplois		Ressources		%
Travaux	607 530	Auto financement	350 130	53.5
Maîtrise d'œuvre	52 600	Subventions :		
		. Conseil départemental – contrat de territoire	100 000	15
		. Conseil départemental – amendes de police	30 000	4.5
		. Région – contrat de partenariat	80 000	12
		. Etat - DETR	100 000	15
	660 130		660 130	100

Pour : 65

Pour : 65

Audit du parc locatif communal :

Le conseil municipal est informé qu'après réception de la 2^{ème} tranche des maisons solaires, la commune sera gestionnaire d'un parc de 186 maisons.

Afin d'assurer la planification de l'entretien de ces logements, il est proposé de réaliser une étude en 2 phases :

- Phase 1 Etat des lieux :
 - o Audit des bâtiments : analyse du clos couvert et second œuvre
 - o Audit des équipements techniques : installations électriques, VMC,

- production eau chaude, équipements de chauffage (éventuellement chaudières....)
- Audit organisationnel : contrats d'entretien, réglementaire (loi Carrez, accessibilité PMR, plomb, amiante, ...)
- Audit énergétique
- Phase 2 : Présentation d'un plan pluriannuel (2017 – 2022) de travaux

Questions diverses :

Pour : 65

Acquisition d'auto laveuses :

Le conseil municipal valide l'acquisition de 2 auto-laveuses :

- Renouvellement de l'auto laveuse de l'école de Plessala auprès de la société Philippe Penhard pour un montant de 2 159,35 € HT
- Acquisition d'une auto laveuse pour la maire (Jeanne Even – Collinée) auprès de la société SARL JM Hygiène pour un montant de 2 440,00 € HT

Pour : 65

Accessibilité :

Le conseil valide le lancement d'une consultation pour réaliser les études :

- AD'AP des ERP (établissements recevant du public) sur la commune de Saint Gouëno
- PAVE (plan d'accès à la voirie et aux espaces publics) à Collinée, Langourla et Saint Gouëno.

Pour : 65

Concours de fleurissement :

Rappel de la visite organisée le 19 mai à Tréguier et accord du conseil municipal pour participer au financement du voyage à hauteur de 4,00 € / voyageur en cas d'effectif inférieur aux prévisions.

Panneau de signalisation à Langourla :

Le conseil municipal est informé que les pièces nécessaires à la réparation du panneau sont en cours de commande.

Etang de Langourla :

La commission environnement est missionnée pour évaluer les conditions d'intervention sur l'étang de Langourla.

Nombre important de commissions municipales :

Le responsables de commissions sont invités à éviter l'organisation de deux commissions municipales le même jour.